PROGRAMMATION 2025

Mission : Favoriser la prospérité de notre territoire

Vision : Être reconnu comme une organisation déterminante en :
- Développement économique
- Optimisation des entreprises
- Culture entrepreneuriale

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Mettre à jour les données économiques du territoire** : Intégrer les données de l'Observatoire du Développement de l'Outaouais (ODO), améliorer la précision des indicateurs économiques et mettre en place le tableau de bord.
- **Intégration des besoins des entreprises :** Poursuivre la mise à jour du plan de soutien au développement économique en consolidant les initiatives identifiées dans le Plan d'investissement des ressources (anciennement Synergie 17-21). Ajuster l'offre de service selon les conclusions. Favoriser l'implantation de projets à fort impact financier, social et environnemental.
- **Accompagnement des projets porteurs**: Continuer à structurer l'offre de service en cohérence avec les plans stratégiques sectoriels, tels que le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), afin de favoriser l'approvisionnement local et une économie solidaire. Maintenir un outil d'aide à la décision pour optimiser l'implication du CLD dans les initiatives locales.

OPTIMISATION DES ENTREPRISES

- **Favoriser l'innovation et la numérisation** : Encourager les entreprises à investir dans la numérisation, l'automatisation et l'intelligence artificielle. Organiser des ateliers sur les nouvelles technologies et soutenir des projets pilotes pour prouver les avantages de ces innovations.
- **Ressources humaines et transfert de savoir** : Renforcer l'équipe de conseillers par des experts externes pour offrir des conseils spécialisés. Créer un programme de mentorat ciblé pour les entrepreneurs et intrapreneurs afin de développer leurs compétences.
- **Accompagnement aux obligations gouvernementales** : Continuer d'accompagner les entrepreneurs pour répondre aux exigences des demandes de l'État, en agissant comme facilitateur. Collaborer avec les municipalités pour aligner leurs offres sur les besoins identifiés, tout en assurant un soutien actif et personnalisé.
- **Adaptation au changement climatique** : Encourager les entreprises à investir dans des initiatives visant à s'adapter aux défis climatiques, en intégrant des pratiques durables et en développant des solutions écologiques. Offrir des accommodements financiers pour soutenir ces projets à fort potentiel et inciter les entreprises à prendre des décisions durables, en démontrant les avantages à long terme de ces choix.

CULTURE ENTREPRENEURIALE

- **Sensibilisation et soutien à la création d'entreprise**s : Organiser des activités pour encourager l'esprit entrepreneurial et soutenir les relèves. Développer des partenariats avec des établissements scolaires pour promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes.
- **Soutien au démarrage d'entreprises** : Poursuivre l'accompagnement personnalisé des projets de démarrage avec une approche ciblée sur les besoins des entrepreneurs en termes de ressources humaines et d'accès au financement. Accentuer l'accompagnement pour les projets de fabrication et de transformation.
- **Créer une dynamique entrepreneuriale** : Mettre en place des programmes d'accompagnement individuel, des groupes de codéveloppement et des initiatives de mentorat pour les entrepreneurs afin de stimuler l'innovation et la collaboration. Optimiser les services aux entrepreneurs dans un esprit de continuité de service.

LIVRAISON DES MANDATS CONFIÉS PAR LA MRC

Le CLD s'engage à favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

- Offrir l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination; cette offre de services pourra se faire, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé.
- Mettre en œuvre la Convention « Accès entreprise Québec », notamment :
- Agir à titre de délégataire de la MRC dans la gestion du FLI et du FLS et être responsable de la mise en œuvre du développement économique local en ce qui a trait au FRR, pour et au nom de la MRC dans le respect des politiques adoptées par la MRC.
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale.
- Soutenir la promotion et la commercialisation de l'offre touristique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire.